



CCIG info

Mensuel de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Relations bilatérales

Devenu une habitude, le télétravail entre la France et la Suisse trouve enfin une solution pérenne.

► PAGE 3

Technologie

Dans un écosystème en devenir, les acteurs locaux se fédèrent sous la bannière « The Good Token Society ».

► PAGE 4

Intelligence artificielle

Le Ministre de l'IA aux Émirats arabes unis était à la CCIG pour un petit-déjeuner-conférence exclusif.

► PAGE 6



• ÉVALUATION DE VOTRE ENTREPRISE • ACCOMPAGNEMENT
• ASPECTS LÉGAUX ET ADMINISTRATIFS • CONFIDENTIALITÉ
• CONSULTATION SANS ENGAGEMENT

• N°1 en Suisse
• 2000 produits

• 20 agences
• 1000 transactions / an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCE - ENTREPRISES

www.remicom.com

Aménagement du territoire

Genève : en quête d'ambition et de réussite dans l'aménagement

Joyau suisse niché au bout du lac Léman, la Ville de Genève est souvent encensée pour sa qualité de vie et son environnement attrayant. Cependant, derrière cette façade idyllique, se cachent des problèmes cruciaux dans l'aménagement, notamment en ce qui concerne le développement de projets d'envergure.

Il est de plus en plus évident que Genève manque d'ambition dans ses projets d'aménagement, et cette absence de vision se traduit par des échecs récents qui ont laissé de nombreux acteurs de la vie culturelle et économique du Canton dubitatifs quant à la capacité de la Ville à innover.

Manque d'ambition dans les grands projets d'aménagement

L'une des critiques les plus fréquentes adressées aux responsables de l'aménagement du territoire à Genève est leur absence de vision en matière de

planification et de mise en œuvre de projets d'envergure. La Ville est souvent en retard par rapport à d'autres villes suisses qui se donnent les moyens de leurs ambitions culturelles : Lucerne, avec le Palais de la culture et des congrès (KKL), Lausanne, avec la Plateforme 10 qui regroupe, dans un nouveau quartier des arts au cœur de la Ville, le Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA), le Musée cantonal pour la photographie (Photo Elysée) et le Musée cantonal de design et d'arts appliqués contemporains (mudac), ou encore Berne, avec le Paul Klee Zentrum.



Vue, depuis la place des Nations, de la Cité de la musique, qui devait être construite par des Feuillantines (votations juin 2021).

suite page 2



GRICHTING HOTEL

Mythique et éternel, familial et rétro, au cœur de la station de Loèche-les-Bains.

Grichting Hotel And Serviced Apartments
13 Kurparkstrasse 3954 - Leukerbad
Tél : +41 27 558 86 32 | Whatsapp : +41 76 462 60 13

www.hotel-grichting.com

VINCENT SUBILIA
Directeur général



Genève, ville ambitieuse ou capitulation urbaine ?

ÉDITORIAL

Lorsqu'on évoque Genève, on pense invariablement raffinement et sophistication. Mais derrière la façade pittoresque de cette Cité se cache une réalité décevante. Les échecs en matière d'aménagement ont émaillé l'histoire récente de la ville, mettant en évidence un cruel manque d'ambition. Cette triste réalité se manifeste dans la conception désolante de l'espace public, et dans l'incapacité à mener à bien des projets d'envergure.

Genève déçoit. Le cas le plus notoire est celui de la rénovation du Musée d'art et d'histoire. Au lieu de saisir cette chance pour créer un espace culturel attractif, Genève a capitulé devant les désaccords politiques et le manque de vision à long terme. Ce n'est qu'en septembre dernier, huit ans plus tard, qu'un crédit d'étude a été voté pour réaliser un plan B moins ambitieux.

La liste des échecs ne s'arrête pas là. Les projets « Clé de Rive » et la « Cité de la musique », occasions uniques d'enrichir la vie sociale et culturelle de la Ville, ont été rejetés par le peuple. Ces camouflets répétés soulèvent des doutes sur la capacité de la Cité de Calvin à mobiliser un soutien populaire.

Pourtant, Genève a une opportunité en or qui lui échappe : son rayonnement international. En tant que siège de nombreuses organisations, la Cité du bout du lac attire des visiteurs du monde entier, elle n'a toutefois pas encore compris l'importance de l'aménagement pour son industrie touristique. En effet, Le tourisme stimule l'économie locale et soutient les commerces. Un aménagement de qualité est essentiel pour offrir une expérience positive aux visiteurs. À cet égard, l'état de délabrement de certains tronçons des Rues-Basses est un exemple à proscrire.

La Ville mérite mieux que des zones piétonnes insipides et des projets d'aménagement avortés. Elle a tous les atouts pour briller et doit se donner les moyens de le faire. Sinon, elle court le risque de rester dans l'ombre de son propre potentiel, une capitale de la capitulation urbaine plutôt que de l'ambition.

► suite de la page 1



Vue aérienne du rond-point de Rive, où Clé de Rive devait offrir aux Genevois espace et convivialité (votations mars 2021).

Genève ne brille pas par l'audace architecturale de ses bâtiments. La Ville est à la traîne : le projet de rénovation du Musée d'art et d'histoire a échoué devant le peuple en 2015. Ce projet ambitieux prévoyait pourtant de donner à ce trésor culturel une nouvelle jeunesse et aurait pu être l'occasion de le faire entrer dans le XXI^e siècle. Mais en raison de divergences et d'un manque de soutien politique, le projet a été refusé par le peuple. Cette décision a privé la Ville d'un atout majeur et a illustré une frilosité certaine en matière d'aménagement. Huit ans plus tard, plus précisément en septembre dernier, un crédit d'étude a été voté pour la réalisation d'un plan B à l'ambition nettement moins élevée.

Développer des projets d'envergure prend du temps. Mais contrairement aux idées reçues, ce temps n'est pas celui de la réalisation du projet mais bien celui de la décision politique.

Clé de Rive et Cité de la musique : deux autres échecs notables

Ces deux projets emblématiques ont également été recalés en votation populaire. « Clé de Rive » était censé transformer la zone autour du rond-point de Rive en une zone piétonne dynamique et moderne. Cependant, la construction d'un parking, qui aurait profité aux commerces du centre-ville, n'a pas séduit les Genevois. Une occasion manquée de revitaliser un quartier central et de créer un espace agréable pour tous les habitants du Canton.

La Cité de la musique, quant à elle, aurait pu être un pôle culturel et artistique majeur, mais elle a

également échoué dans les urnes. Cette série d'échecs retentissants soulève des questions sur la capacité de la Ville à initier des projets d'envergure et à mobiliser un soutien populaire.

Le défi de zones piétonnes agréables

La promotion des modes de transport doux, tels que la marche, le vélo et les transports en commun, est au cœur de la politique urbaine contemporaine. Les zones piétonnes offrent un moyen efficace de réaliser cet objectif tout en améliorant la qualité de vie des citoyens. Malheureusement, Genève peine à créer des espaces que les piétons ont plaisir à emprunter. Le minéral prend le dessus sur le végétal, incitant peu à se déplacer à pied.

En outre, de nombreuses rues et places sont fermées à la circulation depuis des années sans que de réels projets d'aménagement y soient proposés. Deux ou trois potelets par-ci, quelques plantes par-là, et des places de parking en moins, tels sont les ingrédients de l'espace piétonnisé proposés aux Genevois. Ce n'est que trop tardivement que l'on se pose la question d'un véritable aménagement.

Même constat pour le mobilier urbain

Ce manque d'audace se traduit souvent par un manque de charme. Les rues piétonnes souffrent d'une absence d'installations appropriées, comme des bancs. D'autres axes piétons et touristiques, comme les Rues-Basses, souffrent par endroits d'un certain délabrement, et cela malgré les différentes initiatives visant à corriger le tir et auxquelles les autorités sont restées sourdes. Genève a

besoin de repenser son approche pour créer des espaces qui attirent résidents et visiteurs, favorisent la convivialité et encouragent la vie de quartier.

L'importance du rayonnement international pour le tourisme local

Siège de nombreuses institutions et organisations internationales, Genève rayonne partout dans le monde et attire un flux constant de visiteurs des quatre coins de la planète. Proposer des lieux culturels où il fait bon vivre est essentiel pour créer des expériences enthousiasmantes. C'est un cercle vertueux : un environnement attrayant encourage le tourisme, qui à son tour profite aux commerces locaux, à l'économie et au dynamisme de la ville.

Il est donc impératif que Genève investisse dans des projets ambitieux pour renforcer son statut de destination touristique de premier plan, et créer des retombées économiques positives pour le commerce local.

Genève à la croisée des chemins

Genève est à un stade crucial de son développement. Il est grand temps que la Ville fasse preuve d'audace pour son avenir. Elle doit apprendre des échecs passés et s'efforcer de devenir une ville innovante en matière d'aménagement(s), offrant à ses citoyens et visiteurs un environnement urbain de qualité et une expérience de vie exceptionnelle.

Il est grand temps que Genève se réveille et s'engage dans un avenir plus ambitieux et durable afin de continuer à faire rayonner la ville au-delà des frontières nationales. ■

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève

Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



Relations bilatérales

Télétravail entre la Suisse et la France : enfin une solution pérenne

Entré dans les mœurs professionnelles depuis la pandémie, le télétravail partiel est aujourd'hui une pratique appréciée. Son application dans un contexte transfrontalier a néanmoins nécessité une adaptation législative. Jusqu'à la pandémie, tout jour télétravaillé depuis la France devait être taxé en France, ce qui entraînait de nombreuses complications administratives et juridiques.

Le maintien pérenne du télétravail des frontaliers entre Genève (représentée par la Suisse) et la France était conditionné à deux accords. Le volet fiscal a été signé par les deux pays le 27 juin 2023. Il s'agit d'un avenant¹ à la convention bilatérale contre les doubles impositions du 9 septembre 1966² introduisant la possibilité d'un taux de 40 % de télétravail pour un taux plein. Le deuxième accord³ porte sur les assurances sociales. Il permet de maintenir l'affiliation au système social du pays de l'employeur jusqu'à un taux de télétravail de 49,9 %. Pour éviter une double imposition, c'est le plus petit dénominateur commun qui s'applique. Le télétravail sera donc

possible sans conséquence financière à hauteur de 40 % au maximum pour les entreprises et employés qui le souhaitent.

Maximum 40% de télétravail et 10 jours de déplacements professionnels à l'étranger

Le taux de 40 % s'applique au prorata du taux d'activité. Ce pourcentage est annualisé et ne doit pas être dépassé sans quoi tout jour supplémentaire sera imposable en France. Aucune exception, y compris pour raison médicale, n'est prévue dans l'accord. De plus, l'avenant prévoit une disposition concernant les missions temporaires à l'étranger. En principe, tout déplacement professionnel d'un

frontalier hors de Suisse est imposable en France. Une tolérance de dix jours a pu être obtenue lors des négociations. Un maximum de dix jours de déplacement professionnel à l'étranger peut être assimilé à du télétravail (art. 10 al. 3 de l'avenant). L'employeur devra donc être vigilant à ce que le total de jours de télétravail et de déplacements à l'étranger ne dépasse pas 40 % pour un plein temps. Pour 240 jours ouvrés, un maximum de 96 jours de télétravail est possible ou 86 jours + 10 jours de déplacements.

Obligations et risques

L'employeur doit pouvoir attester du taux de télétravail par contrat ou par convention de télétravail. Cette information sera soumise à l'échange automatique d'information avec la France. À partir d'un certain chiffre d'affaires télétravaillé en France, le droit français considère qu'il y a création de filiale. L'entreprise sera donc avisée d'évaluer le risque.

À noter également que prélever des impôts pour un État étranger sans autorisation est punissable pénalement (art. 271 CP). L'employé sera lui vigilant quant à son statut de quasi-résident et tenu de remplir diligemment sa déclaration d'impôt.

ment (art. 271 CP). L'employé sera lui vigilant quant à son statut de quasi-résident et tenu de remplir diligemment sa déclaration d'impôt.

Entrée en vigueur

L'avenant est soumis à la ratification par les parlements des deux pays. Une entrée en vigueur est envisagée au plus tôt en janvier 2025. ■

¹ <https://tinyurl.com/avenantau9septembre1966>

² <https://tinyurl.com/9septembre1966>

³ <https://tinyurl.com/deuxiemeaccord>

Innovation

Un ChatGPT suisse ?



À l'heure où l'intelligence artificielle fait débat, la Suisse, mondialement réputée pour sa capacité d'innovation, pourrait bien elle aussi sortir du rang avec un robot pas comme les autres...

Dans la famille des agents conversationnels pré-entraînés, il y a bien sûr ChatGPT, le grand frère américain. La famille pourrait bientôt

s'agrandir d'un cadet helvète baptisé... SwissGPT. « Pourrait bien » car il n'est pas encore né, tout juste a-t-il été présenté à Davos par une start-up composée de plusieurs laboratoires zurichois de recherche sur l'intelligence artificielle. Il n'est pas impossible que son nom même change d'ici à sa mise en service.

En attendant, et si l'on en croit ses concepteurs, l'intérêt d'avoir un énième robot est double : contrairement à son homologue d'outre-Atlantique, il pourra fournir la source des contenus qu'il aura lui-même produits, ce qui n'est pas négligeable, notamment pour les élèves qui « rédigent » leur dissertation en citant Proust, sans savoir qu'il se prénomme Marcel ; les données resteront en Suisse, ce qui n'est pas rien non plus, à l'heure où la Confédération s'est dotée d'une loi révisée sur la protection des données.

À suivre... ■




Ceci n'est pas un lac.

Pour nous, c'est d'abord une immense source d'énergie naturelle pour notre réseau thermique, capable d'apporter plus de 80% de fraîcheur et de chaleur renouvelables pour des bâtiments genevois d'ici 2030. Vous allez vraiment admirer votre lac autrement.

sig-ge.ch/genilac





Quand les instruments de valeur voyagent sans fausses notes

Grâce aux dons qu'elle perçoit pour son fonds instrumental, l'Association des Amis genevois de l'Orchestre de la Suisse romande (AOSR) a pu acquérir 10 instruments de haute qualité depuis 2021 et permettre à l'Orchestre de développer sa qualité sonore. Mais comment l'OSR fait-il voyager ces instruments lors de concerts hors de Suisse? La CCIG a demandé à [Marine Dandelot](#), attachée de presse à l'OSR.

Il faut savoir que la demande en instruments de qualité ne faiblit pas et que le prix des très bons instruments à cordes a pris l'ascenseur dernièrement. L'Association est donc à la recherche de nouvelles sources de financement pour poursuivre son action. Petits ou grands, tous les dons comptent! Pour ce qui est de l'« exportation temporaire » lors de déplacements de l'Orchestre à l'étranger, nous faisons une demande d'établissement de Carnet ATA auprès de la CCIG. Nous transmettons la liste et la valeur des instruments transportés notamment. Cette liste ne peut être anticipée et n'est donc définitive qu'à très courte échéance, pour pallier les impondérables et pour ne pas transporter inutilement des instruments.

Tous les instruments de l'Orchestre sont-ils concernés par la demande d'un carnet ATA?

Oui, pour tout ce qui est confié à la régie et qui ne peut voyager en cabine.

À partir de quelle valeur devez-vous faire une demande?

Il n'y a pas de seuil plancher, mais étant donné la nature des articles, la valeur du carnet peut atteindre des montants importants, d'où l'intérêt de cette formule.

Incluez-vous d'autres types d'équipements?

Nous devons faire figurer sur le Carnet la liste exhaustive de tout ce que nous transportons, cela comprend donc aussi les accessoires d'instruments, les protections acoustiques, les garde-robes ainsi que le complément de mobilier que les lieux d'accueil ne sont parfois pas en mesure de fournir. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.osr.ch

Pour vos dons, c'est ici : ▶



Technologie

Les acteurs du web3 au service du « Good »

Dans un écosystème en construction, les acteurs genevois du web3 se fédèrent sous la bannière « The Good Token Society » pour éduquer les entreprises aux enjeux de ces nouvelles technologies.

Le défi du progrès

Si l'intérêt croissant pour les cryptomonnaies a propulsé sur le devant de la scène la blockchain et la tokenisation - qui désigne la titrisation numérique d'actifs -, les enjeux liés à ces nouvelles technologies dépassent largement le seul cadre spéculatif. Elles sont en train de remodeler des pans entiers de l'économie, tels que finance, art, santé ou éducation. En effet, bien plus qu'une avancée, elles représentent une approche fondamentalement nouvelle de la gouvernance d'entreprise, de la création de valeur et de l'investissement. La façon dont elles vont être exploitées constitue l'un des grands défis de notre époque et place chacun face à sa responsabilité. L'important est de mettre du sens dans l'idée de progrès pour préserver les communs et investir le futur tel que la population le souhaite vraiment.

Éthique et technologie au service de l'économie

C'est sur ce constat qu'est née The Good Token Society, association de droit suisse qui réunit pionniers, enthousiastes et gens de savoir-faire complémentaires. L'idée? Répondre aux critiques adressées à la spéculation en valorisant les applications business vertueuses. L'association a pour but de promouvoir les entreprises à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois qui développent au quotidien l'innovation et les cas

d'usage du web décentralisé. Car si la blockchain reste un secteur « Tech », bien d'autres compétences sont absolument essentielles pour qu'un projet réussisse ou qu'une entreprise fonctionne.

Rassembler, promouvoir et éduquer

L'association se veut le point de contact d'un tissu genevois engagé, qui ne pense pas à l'intérêt spéculatif de ces technologies mais bien à leur impact réel dans différentes industries. L'association entend connecter secteurs public et privé, société civile et entreprises, universitaires et entrepreneurs afin de favoriser les investissements durables et faciliter les opportunités de développement économique. Certains membres sont très impliqués dans la réglementation et peuvent aider à la construction d'un cadre favorable.

L'éducation est un autre enjeu majeur, il convient de ne pas l'oublier au profit de l'investissement. Adopter un nouveau paradigme n'est pas chose aisée et il s'agit de ne pas sous-estimer les défis qu'il soulève. La vraie bascule doit se comprendre par les usages et des ateliers pédagogiques sont organisés à l'attention des entreprises et du public. L'association travaille également sur la création de livres blancs pour les personnes qui souhaitent se lancer. Besoin immédiat ou prévoyance, il appartient à tous de s'y intéresser, individuellement et collectivement. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : www.goodtokensociety.com
contact@goodtokensociety.com

Une entreprise suisse dans le métro de New York

Avec plus de 2 milliards d'utilisateurs par an, la Metropolitan Transportation Authority (MTA) de New York est l'un des plus grands opérateurs de transports publics du monde. Basée à Lucerne, l'entreprise suisse Axon Vibe vient de mettre au point une version améliorée de l'application de la compagnie américaine.

Comment ça marche?

L'application optimise les trajets en fonction des données en temps réel, garantissant efficacité et confort. L'intelligence artificielle harmonise ainsi les flux de trafic, ce qui permettra d'augmenter, à terme, le nombre d'utilisateurs. L'application propose également une navigation en temps réel, des alertes en cas de perturbations et une assistance spécifique pour les personnes à mobilité réduite.

Des objectifs ambitieux

L'objectif tactique de la MTA est de faciliter la mobilité et de réduire la dépendance aux véhicules privés, de façon à favoriser la durabilité. D'un point de vue plus stratégique, la compagnie souhaite contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin de s'aligner avec les objectifs climatiques de New York.

Une idée dont Genève pourrait s'inspirer? ■

SPGI COMMERCIAL
PROPERTY
ADVISORS

GENEVA

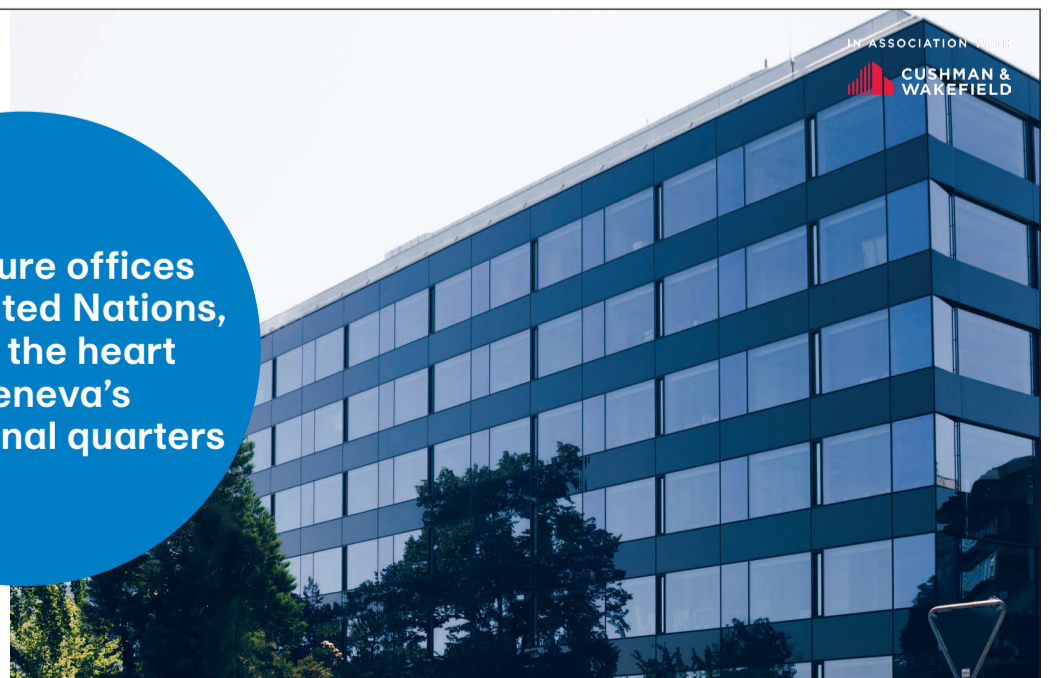
Avenue de la Paix 5-7

- Iconic building completely renovated with view of the Botanical Gardens
- 3,000 sqm of office space available on 5 floors
- Divisible from 300 sqm
- Fit-out according to the tenant's requirements
- In close proximity to international organizations and the Biotech campus
- Only a few steps from the lake
- Ideal location for a diplomatic activity

SPGI Geneva SA geneva.spgi.ch
Frédéric Senglet 022 707 46 91 | fse@spgi.ch

À louer

Your future offices
by the United Nations,
right in the heart
of Geneva's
international quarters



Grand Genève

Un nouveau chef de file au Groupement transfrontalier européen (GTE)



Depuis cet été, **Pierre-Loïc Faury** est le nouveau président du Groupement transfrontalier européen (GTE), l'association des transfrontaliers franco-suisse basée à Annemasse. Entretien avec un homme à la fois ambitieux et posé.

Qui êtes-vous, Pierre-Loïc Faury ?

J'ai 54 ans, je suis marié et père de deux enfants. Cadre commercial dans l'industrie depuis 30 ans, dont 23 en Suisse, je connais très bien la région. J'ai adhéré au GTE en 2008 avant de m'investir progressivement dans les instances administratives. Devenu vice-président à l'automne 2022, j'ai repris l'intérim de la présidence en mai 2023, suite au départ de **Françoise Dousset** pour raisons de santé. C'est un honneur et un plaisir de relever le défi de succéder à **Michel Charrat**, charismatique président durant 25 ans. Cette transition s'inscrit aussi dans un changement générationnel chez nos adhérents et au sein de la classe politique transfrontalière.

Quelles actions le GTE va-t-il mener auprès des autorités régionales ?

Il va s'employer à suivre une feuille de route collégiale en mettant en

avant les cadres qui composent sa gouvernance. Le Groupement n'est pas qu'un lobby juridique et économique, il représente aussi une structure de conseils auprès de ses 24 000 adhérents, tout au long de leur vie active. Le GTE se doit de représenter l'ensemble de la population frontalière, pas simplement ses adhérents, et de devenir un référent en matière transfrontalière, même s'il ne siège pas dans toutes les commissions politique et économique. Pour cela, nous devons apporter notre caution technique et notre expertise des dossiers.

Quels dossiers traitez-vous actuellement ?

Il y en a beaucoup. Evidemment, la question du télétravail nous a occupés au premier semestre. Nous restons attentifs aux points techniques restant à régler. Nos dossiers ne sont pas seulement économiques, ils sont aussi sociétaux. Je pense à l'accès aux soins médicaux dans le bassin frontalier. Sur le long terme, la question des mobilités est cruciale, par exemple en remettant à l'agenda le financement conjoint et controversé des parkings P+R.

Comment travaillez-vous avec vos interlocuteurs du Grand Genève ?

Durant ses 25 ans de mandat, Michel Charrat a bien développé notre réseau dans le Grand Genève. Mon intention est donc de poursuivre son travail en tissant des liens avec la nouvelle génération de politiciens et de décideurs, tout en

étant conscient que la durée des mandats politiques n'est pas celle d'institutions comme la nôtre. Nous travaillons sur le long terme.

Justement, la récente élection au Conseil d'État genevois vous donne-t-elle une nouvelle possibilité de dialogue ?

Oui, il y a sans doute une fenêtre d'opportunités. On arrive avec une génération de jeunes politiciens tels que la centriste **Delphine Bachmann** à l'économie et l'emploi. Elle saura sans doute être à l'écoute de nos préoccupations. **Pierre Maudet** s'inscrit également dans cet esprit. C'est ainsi que l'on peut dépasser certains clivages. Mais je rappelle que le GTE se veut apolitique, il est prêt à travailler avec toutes les personnes de bonne volonté.

Comment abordez-vous les différences administratives entre la France et la Suisse ?

Malgré l'autonomie croissante des territoires, nous dépendons toujours d'un pouvoir centralisé à Paris sur certains points. Cependant, si des projets communs sont argumentés, ils peuvent être menés à bien, dans l'intérêt de tous. Quand la conjoncture est favorable - ce qui est le cas aujourd'hui avec une croissance économique retrouvée et un chômage en baisse -, les points de friction sont moindres. Ainsi, la hausse actuelle des permis frontaliers doit être perçue à Genève et dans les autres cantons frontaliers comme répondant à un réel besoin du marché du travail sur l'ensemble du bassin transfrontalier. ■

Événement

Cérémonie des Grands Prix de l'économie : un formidable succès



Lauréats et nominés, président de la CCIG, jury et Conseillers d'État.

Jeudi 14 septembre, le Bâtiment des Forces Motrices a poussé les murs pour accueillir les quelque 800 personnes venues assister à la cérémonie des Grands Prix de l'économie, l'un des événements majeurs de la CCIG. Les trois Prix ont été attribués à **LEM** (Économie), **Amal Therapeutics** (Innovation) et **Jacquet SA** (Égalité)

et le Prix spécial du jury au **Prof. Klaus Schwab** (Forum économique mondial). Un succès retentissant pour cet événement annuel organisé par la CCIG, avec le soutien de l'État de Genève et de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), sous la direction artistique de Point Prod. ■

SONDAGE

Un sondage pour améliorer les services numériques de l'État

Le Département de l'économie et de l'emploi (DEE) souhaite améliorer les services et prestations numériques que l'administration cantonale fournit aux entreprises genevoises. Dans ce but, il a créé un sondage en ligne afin de mieux comprendre leurs besoins et attentes, et ainsi leur apporter des réponses adaptées. Le questionnaire ne prend que 10 minutes à remplir et les réponses sont anonymes. Pour plus d'informations ou pour participer à la suite de cette étude, il suffit de renseigner son adresse email et de cocher la case de consentement à la fin du formulaire. ■



 EUPOROS

EUPOROS SA, LA REFERENCE DANS LE COMMERCE DE METAUX PRECIEUX

Contactez nous : +41 22 552 13 15
World Trade Center II, 1215 Geneve

www.euporos.ch



Intelligence artificielle (IA)

Petit-déjeuner avec le Ministre émirati de l'IA



Son Excellence Omar Sultan Al Olama, Ministre de l'IA aux Émirats arabes unis (EAU), était à la CCIG le 31 août pour un petit-déjeuner-conférence exclusif, en collaboration avec la Banque cantonale de Genève (BCGE). Il souhaite positionner son pays comme leader mondial dans ce secteur dont l'importance va croissant et a partagé sa vision avec les entrepreneurs invités par la CCIG.

Le Ministre a commencé sa conférence par un bref rappel historique : « Jusqu'au Moyen Âge, le Moyen-Orient était très en avance dans de nombreux domaines – médecine, droit, sciences. Puis une décision a tout changé : le refus par les autorités d'adopter l'imprimerie, qu'elles considéraient comme une menace pour leurs positions établies. Interdire l'imprimerie a eu des répercussions que le Moyen-Orient paie encore aujourd'hui. » Selon le Ministre, inhiber la diffusion de l'informa-

tion, c'est inhiber le progrès. Au cours des 500 années suivantes, alors que le reste du monde avançait à grands pas grâce à la circulation plus rapide des idées et des découvertes, le Moyen-Orient a stagné.

C'est pourquoi, conscients que la technologie et l'innovation sont les moteurs de l'avenir, les EAU ont investi massivement ces dernières années dans les nouvelles technologies pour rattraper ce retard. Leur stratégie se déploie en trois étapes : la modernisation des infrastructures, le recrutement proactif de talents et la mise à disposition de super-ordinateurs pour les hautes écoles et les PME. Si bien qu'aujourd'hui, le pays compte le plus grand nombre de start-up et de licornes* dans ce domaine au Moyen-Orient.

Le Ministre a ensuite souligné l'importance de favoriser l'économie numérique, évoquant les synergies possibles entre la Suisse et les EAU. Pour lui, l'IA est un catalyseur d'opportunités futures, stimulant la compétitivité, l'agilité et l'innovation. Prendre le train en marche pour réduire les inégalités face à l'IA, tel était son message. « C'est plus facile aujourd'hui que demain. Si l'on veut éliminer ces inégalités, il convient de commencer maintenant », a-t-il déclaré à la trentaine de chefs d'entreprise présents.

La question de la réglementation est bien sûr essentielle et les impli-

cations éthiques et sécuritaires sont immenses. La rapidité avec laquelle la technologie progresse est sidérante. En quelques années, les capacités de modèles comme ChatGPT, lancé en novembre 2022, ont évolué à un rythme sans précédent. « Le vrai danger ne vient pas nécessairement de leurs capacités, mais de notre compréhension imparfaite et parfois naïve de ce qu'ils peuvent faire ou non », a précisé le Ministre, non sans souligner l'importance de maîtriser la technologie afin qu'elle ne se retourne pas contre son utilisateur. Le rôle de l'humain reste donc essentiel pour combler les lacunes, vérifier la fiabilité des données et rectifier les informations erronées. Les gouvernements ont donc la responsabilité de s'assurer que ces outils soient utilisés à bon escient.

Le progrès technologique est inévitable et les défis que pose l'IA diffèrent selon les pays. « Le Japon, par exemple, est un pays vieillissant. Il développe la robotique et l'IA parce qu'il sait que ce n'est qu'une question de temps avant qu'il n'y ait plus assez de jeunes pour faire fonctionner le pays et s'occuper des personnes âgées. Contrairement à nos ancêtres, réfléchissons en profondeur et prenons les mesures qui s'imposent. Abordons cette technologie avec une mentalité ouverte mais prudente. Formons ceux qui réglementent et utilisent cette technologie, afin que les décisions d'aujourd'hui ne nuisent pas aux ... générations de demain », a-t-il conclu. ■

* Start-up non cotée en bourse et valorisée à plus d'un milliard de dollars.

La Chambre au fil du temps

Cette année-là... 1866



Le saviez-vous? Cette nouvelle rubrique présente la CCIG à travers les dates importantes de son histoire, à raison d'une année chaque mois.

Cette année-là, la Chambre de commerce est mandatée pour administrer, en qualité de médiatrice, le premier arbitrage moderne dans un conflit opposant l'Association des cordonniers et le Syndicat des ouvriers. L'arbitrage sera un succès et mettra fin à la grève. Cet épisode donne le coup d'envoi d'une longue tradition, faisant de Genève et de sa Chambre de commerce des acteurs importants de la résolution des conflits.

En 2004, la CCIG adopte le Règlement suisse d'arbitrage international (Swiss Rules of International Arbitration) aux côtés des Chambres de commerce de Zurich, du Tessin, de Bâle, du Canton de Vaud, de Neuchâtel et de Berne. Toutes détiennent la Swiss Chambers' Arbitration Institution (SCAI).

Le 1^{er} janvier 2018, cette dernière devient indépendante et reprend les activités d'arbitrage et de médiation de la CCIG. Elle poursuivra cette mission jusqu'en 2021, année à laquelle elle sera restructurée pour devenir une société anonyme de droit suisse baptisée Centre suisse d'arbitrage. ■

Retrouvez tout l'historique de la Chambre au petit Musée de la CCIG lors de votre prochain passage.

LE COIN DE L'ARBITRAGE

Un litige définitivement tranché en six mois ?

Pour beaucoup de PME, les coûts et le temps qu'impliquent un procès sont dissuasifs. Un procès devant un tribunal étatique peut en effet durer plusieurs années, avec le risque qu'un recours ou un appel prolonge encore la procédure et les coûts ainsi engendrés.

En comparaison, le Règlement suisse d'arbitrage international du Swiss Arbitration Centre prévoit un mécanisme parfaitement adapté aux litiges entre PME, à savoir la procédure accélérée.

Ce système s'applique notamment aux affaires où les prétentions des parties n'excèdent pas un million de francs. L'affaire est en principe soumise à un arbitre unique, ce qui limite les coûts.

L'arbitre doit rendre sa sentence six mois après avoir reçu le dossier. Les possibilités de recours sont très limitées, ce qui permet de mettre un terme rapidement et définitivement au litige.

Les statistiques 2022 du Swiss Arbitration Centre confirment la popularité de la procédure accélérée : 42 % des nouvelles affaires y étaient soumises, et le « plus petit » procès portait sur 14 939 francs, ce qui démontre que l'arbitrage auprès du Centre est très accessible. ■

CONTACT ET INFORMATIONS :

www.swissarbitration.org/ ou centre@swissarbitration.org

Lequel est fait pour vous...

...parmi nos suppléments?



Retrouvez les offres commerciales dédiées pour ces parutions sur publicite.letemps.ch



LE TEMPS

Partenaire

Faire face aux nouveaux risques

Face aux nouveaux risques partiellement ou non couverts par les assurances traditionnelles telles que l'assurance de choses et les assurances responsabilité civile, les assureurs mettent à disposition des entreprises plusieurs polices réunies sous l'appellation générique d'assurances « lignes financières ».



L'assurance Responsabilité des Dirigeants et des Administrateurs (appelée aussi D&O)

Elle couvre les dirigeants et administrateurs d'une entreprise contre les réclamations de tiers (fournisseurs, créanciers, différentes poursuites d'employés, de concurrents ou d'actionnaires, etc.) découlant de leurs décisions et de leur gestion dans l'exercice de leurs fonctions ou de leur mandat. Cela fonctionne à la fois pour les manquements relatifs aux obligations légales réglementaires et statutaires, ou bien toute faute de gestion commise par imprudence ou négligence, par omission, par erreur, par déclaration inexacte...

Sont pris en charge :

- les frais de défense des dirigeants en cas de mise en cause de leur responsabilité personnelle,
- les conséquences pécuniaires résultant de la responsabilité des dirigeants quand elles sont assurables, y compris les sanctions prononcées par une autorité,
- les frais de défense et les conséquences pour la société.

Cette protection considère que la prise de risque fait partie du quotidien. Les assureurs proposent une véritable assistance et prévention.

AU NIVEAU MONDIAL, 47 % DES ENTREPRISES ONT ÉTÉ VICTIMES D'UNE FRAUDE AU COURS DES 24 DERNIERS MOIS, AVEC UNE MOYENNE DE 6 CAS OBSERVÉS PAR ENTREPRISE. SOURCE: PWC - 2020

L'assurance cyber

Elle couvre les risques liés à un cyberincident, ciblant généralement les données personnelles et confidentielles d'une entreprise. Ces fuites de données peuvent

généralement entraîner des sanctions réglementaires, entacher gravement l'image de l'entreprise et remettre en cause sa pérennité.

Face aux effets dévastateurs d'une cyberattaque, les couvertures proposées concernent en général :

- l'assistance et la gestion de la crise,
- les responsabilités liées aux données,
- les frais d'enquête,
- la restauration des données électroniques,
- l'interruption de réseau,
- les frais liés à la demande de rançon.

Il est important de noter qu'aujourd'hui, l'assurance cyber propose un support complet en matière de prévention et d'assistance avec la mise à disposition de spécialistes en cybersécurité et en gestion de crise, ainsi que d'avocats pour accompagner les victimes.

L'assurance Fraude

Initialement destinée aux institutions financières, cette garantie s'étend aujourd'hui à tout type d'entreprises, en couvrant les pertes financières résultant d'actes de fraude interne et externe commis par des employés ou des tiers tels que le détournement, l'obtention ou l'appropriation criminelle ou frauduleuse de capital, titres ou biens, actifs technologiques ou financiers.

Une nécessaire prise de conscience

Il est essentiel que les entreprises évaluent régulièrement les risques auxquels elles sont confrontées, élaborent des plans de gestion adaptés et envisagent des solutions d'assurance appropriées pour limiter l'impact sur leurs activités. Pour cela, il

est recommandé de consulter un expert en assurance pour évaluer les risques spécifiques liés à l'écosystème de l'entreprise et pour déterminer la couverture qui sera la plus adaptée. En cela, le courtier peut apporter des conseils précieux.

Chez Swiss Risk & Care, nous vous offrons une expertise spécialisée, des recommandations personnalisées et l'accès à une gamme étendue de produits d'assurance en réponse à l'ensemble de ces risques nouveaux. N'hésitez pas à contacter : www.swissriskcare.ch.

**SWISS RISK
& CARE**

Our independence • Your best insurance

Les 10 (bonnes) raisons de souscrire une assurance Fraude

1. Les sinistres liés à des fraudes sont en hausse constante.
2. Les conséquences financières des fraudes sont de plus en plus élevées.
3. L'ensemble des secteurs sont aujourd'hui concernés.
4. Les pertes peuvent être bien plus conséquentes que ce que l'on imagine.
5. Les initiés font partie généralement des plus gros fraudeurs.
6. Les dirigeants peuvent se retrouver rapidement en grande vulnérabilité.
7. Le nombre de transactions, restructurations et externalisations augmente le risque de fraude.
8. Les entreprises sont de plus en plus vulnérables en raison de la multitude de structures existantes.
9. Les contrôles internes ne peuvent se suffire à eux-mêmes pour garantir une totale fiabilité.
10. La protection financière doit désormais être prise en considération pour espérer combler certaines pertes.

L'excellence énergétique au cœur de la 20^e édition de l'essentiel de la finance !

L'essentiel de la finance BCGE est construit sur la base d'un cycle de plusieurs conférences traitant de thématiques stratégiques liées à des défis d'envergure et se veut être le rendez-vous annuel des investisseurs, des entrepreneurs et des clients de la Banque, depuis 20 ans.

Rétrospective !

Les experts sélectionnés par la Banque partagent leurs expériences, bonnes pratiques et réflexions en tant que spécialistes de leur domaine d'activité. Depuis 2003, 114 thématiques ont été abordées par 470 orateurs de renom, dont 320 internationaux, auprès de 10'000 participants.

La transition énergétique au cœur de l'édition 2023

L'édition 2023 s'est tenue du 19 au 22 septembre, avec pour trame de fond la transition énergétique et des conférences telles que: La transition énergétique, une nécessité pour les collectivités publiques? Exigences environnementales et volatilité des taux, quels impacts pour les fonds immobilier? Quand la transition énergétique d'un bâtiment devient-elle rentable?

Plus particulièrement, «L'excellence énergétique, un objectif stratégique pour les entreprises?»

Les intervenants - maraîcher, géo-économiste des énergies, experts en systémique, stratégie et management des énergies - ont exposé les changements comportementaux, organisationnels et opérationnels que les entreprises devraient opérer pour tendre vers l'excellence énergétique.



Synonyme de réduction de coûts, de maîtrise des risques d'approvisionnement et de pénurie, d'avantages concurrentiels et d'innovations, elle constitue un objectif stratégique essentiel pour les entreprises.

L'essentiel de la finance BCGE propose un éclairage conjoncturel, dont l'objectif est d'élargir les perspectives, d'enrichir les visions, d'approfondir les réflexions et ainsi de contribuer au changement.

Les conférences de l'essentiel de la finance BCGE sont filmées depuis 2017 et sont à disposition sur la chaîne YouTube de la Banque.

Pour les visionner, scannez le QR Code ci-joint.



BCGE


Agenda

RÉSEAUTAGE

7h30 de la Chambre

Judi 19 octobre 2023 de 7h30 à 9h30 - CCIG

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Formation

Avec Cursus Formation

Mardi 31 octobre 2023 de 9h à 16h30 - CCIG

Formation export : accords de libre-échange et origine préférentielle

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch





Séminaire d'entreprise

Vendredi 10 novembre 2023 de 8h à 10h - CCIG

Convaincre ou persuader (2) ? Se faire comprendre de son interlocuteur

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch



Formation

Avec Form-Inter

Judi 16 novembre 2023 de 9h à 17h - CCIG

Comment bien assurer ses exportations

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch






Formation

Avec Cursus Formation

Mardi 21 novembre 2023 de 9h à 17h - CCIG

Gestion de projet module A – Les fondations du succès

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : agenda.ccig.ch

L'escapade du Cercle de la Chambre à Verbier



Visite des locaux de Verbier Tourisme avec présentation des enjeux du secteur et des investissements immobiliers dans la région, dégustation de vins valaisans dans le carnotzet de Michael Fellay

VFP Immobilier SA, raclette à Verségères chez Roland Collombin : les membres du Cercle de la Chambre ont pu, l'espace d'un week-end, combiner travail et détente, au gré d'une nuit reposante à l'Hôtel W Verbier et d'un tour en e-bike le samedi matin. Un grand merci à tous les partenaires et intervenants pour cet événement particulièrement convivial et réussi. ■ <https://tinyurl.com/CercladelaChambre>

IMPRESSUM

CCIGinfo

Mensuel destiné aux Membres de la CCIG.
Parution : 11 numéros par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition : Elsa Floret

Coordination : Pierre Giamarchi

Rédaction :
Mohamed Atiek, Simon Demaurex, Elsa Floret, Pierre Giamarchi, Nicolas Grangier, Mario Marchesini, Vincent Subilia, Shanaize Yahiaoui

Insertions :
HP media SA, tél. 022 786 70 00

Graphisme : Fabrizio Rossi

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Contact : publications@ccig.ch

CCIG

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Maison de l'économie
Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 819 91 11
www.ccig.ch

FSC MIXTE
Papier | Pour une gestion forestière responsable
FSC® C154575

myclimate neutrai
Imprimé
myclimate.org/01-23-393314

Sondage Membres en ligne

Merci d'avoir pris le temps !

Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage Membres en ligne, qui est désormais clôturé.



PARTENAIRES

OR SKYNIIGHT, Russell Bedford, BCGE, groupe mutuel, GONET

ARGENT m3 IMMOBILIER, devillard, CGN, swisscom, msc, SWISS, SWISS RISK CARE, SOFTFINANCE, BeVisible, MEDIAONE, NESPRESSO

BRONZE Allianz, Protectas, PORTS FRANCE, EXECUTIVE TRAVEL, FLORIMONT, Vitol, JTI, MIGROS GENÈVE, SIG, integral

DURABILITÉ SUCAFINA

ENTREPOSAGE HARSCH

JURIDIQUE EVERSHEDS SUTHERLAND

INTERNATIONAL P&G

HOSPITALITÉ Hilton

DÉMÉNAGEMENT SALESTRAFC

COMMUNIQUEZ CIBLÉ AVEC LA CCIG!

Pour toucher directement les décideurs genevois, placez une annonce dans l'un des vecteurs d'information de la CCIG :

- ▶ Le magazine CCIGinfo, tiré à 3800 exemplaires, paraît onze fois par an.
- ▶ La newsletter électronique, l'eCCIG, est envoyée une fois par semaine à près de 7400 destinataires.



Pour obtenir les spécifications techniques et les tarifs ▶